

Point COVID 19



Copyright : Présidence de la République de Madagascar

Le plan de mitigation et le projet E-vacances ont été rejetés par le gouvernement.
En revanche, un plan multisectoriel d'urgence (PMU) va être mise en place.



✘✘ Le plan multisectoriel d'urgence (PMU)

est un document présentant trois axes stratégiques :

- *Le renforcement de la gouvernance de la lutte contre la pandémie,
- *L'amplification des mesures relatives à la protection sociale
- *Le soutien en vue d'une résilience économique pour une relance efficiente.

L'Etat malgache a adopté exclusivement pour le secteur du tourisme spécifiquement l'hôtellerie, les agences de voyages, le transport aérien ainsi que les entreprises de zones franches industrielles, qui exercent des activités directement touchées de plein fouet par la crise sanitaire les mesures fiscales suivantes :

- Maintien de la suspension d'office du paiement de l'acompte bimestriel de l'impôt sur les revenus (IR) conférée par le Communiqué du 26 Mars 2020

AVANT/JUSQU'AU 15 AOÛT 2020 :

- Report des obligations de déclarations de paiement de l'IR
- Report des échéances de déclaration et de paiement de la TVA, l'IRSA et régularisation de toutes les échéances écoulées
- Suspension des contrôles fiscaux ainsi que toutes les actions de recouvrement forcé
- La déclaration et le paiement de l'impôt synthétique a été reporté.

Pour une relance économique inclusive, le gouvernement propose, avec la Banque Mondiale, un soutien d'urgence aux entreprises qui subissent de plein fouet la crise du covid-19. Ainsi, le programme national « Fihariana » est axé sur différents types de crédits bancaires à des taux bonifiés. Ces crédits seront accessibles aux entreprises du tourisme suivant certains critères dès la semaine du 23 Juin.

La relance du tourisme national étant toujours d'actualité, le ministère des transports, du tourisme et de la météorologie travaille actuellement sur un plan de communication pour sensibiliser les malgaches à visiter leur pays.

En parallèle, pour préparer l'ouverture des frontières, décision relevant des plus hautes autorités de l'Etat, il est essentiel de rassurer les touristes et partenaires internationaux sur les dispositifs mis en place dans le secteur pour prévenir la propagation du virus, car l'unique moyen de rouvrir la destination Madagascar est d'instaurer des règles.

Le Ministère des Transports, du Tourisme et de la Météorologie a donc mandaté l'Office National du Tourisme de Madagascar et la Confédération du Tourisme de Madagascar pour la mise en place du protocole d'hygiène et de sécurité sanitaire dans le secteur du tourisme.

Ces protocoles seront bientôt mis à disposition de chaque ORT. Des formations sont prévues afin de mettre en place ces protocoles sur Sainte Marie. L'Office du tourisme travaille actuellement sur une demande de financement de ces formations par la FMFP.

RAZAKA PIERRE Volazara Joseph

Portrait du Maire de la Commune Urbaine de Sainte Marie



Agé de 34 ans et originaire de l'île Sainte Marie, RAZAKA PIERRE Volazara Joseph a été élu Maire de Sainte Marie en fin d'année 2019 sous la bannière IRD, parti politique du président de la république. Une fois ses études de technicien supérieur terminées, il débute dans la politique en 2011 à la direction régionale de Fénéry-Est. Il a ensuite travaillé à l'Assemblée Nationale et au Sénat avant de revenir sur Sainte Marie.

OTSM : Compte-tenu de la situation actuelle, comment fonctionne financièrement la commune ?

Le Maire : Le fonctionnement de la mairie repose totalement sur les différentes taxes communales. Ces taxes nous permettent de payer les frais de fonctionnement c'est-à-dire en majorité les salaires de nos employés communaux mais aussi pour élaborer les différents projets de développement de la commune.

Comme la majorité des îles, Sainte Marie vit plutôt du tourisme qui constitue 80% de son économie. Les différentes taxes payées par les établissements touristiques dont les taxes de séjours constituent une part importante des revenus de la commune. Avec cette crise covid-19, la fermeture de ces établissements crée un gros trou dans notre budget. Cela nous oblige à mettre au chômage technique nos employés car les fonds disponibles ne permettent pas de payer les salaires de 102 personnes.

C'est pour cela que nous travaillons sur la restauration de certaines taxes comme la taxe d'habitation et la taxe foncière. Des taxes qui devaient être perçues mais qui ont disparus depuis 20 ans de la Mairie de Sainte Marie. Nous espérons qu'avec ces nouvelles taxes, la Mairie retrouvera un fonctionnement normal et nous pourrions enfin investir dans des projets d'infrastructure.

OTSM : Quels sont les projets touristiques auxquels la commune participe ?

Le Maire : Nous savons que le tourisme profite tout d'abord aux personnes qui travaillent directement dans le domaine mais l'impact sur l'ensemble de l'île est considérable car ici, le coiffeur, le pêcheur, le vendeur de légume enfin ... tout le monde vit du tourisme. On voit que c'est un vrai moteur de développement de l'île car on constate que dès qu'il y a un problème dans ce secteur comme actuellement, l'île Sainte Marie est complètement à l'arrêt.

La mairie travaillera donc dans ce sens dans les prochains mois et demandera la collaboration de l'Office du tourisme pour que le secteur touristique puisse profiter à toutes les souches de la population sainte marienne.

Comme je l'ai déjà dit, la mairie de Sainte Marie est malade financièrement mais cela ne nous empêche pas de travailler actuellement avec le projet PIC 2 pour leur porter assistance à travers la mise en place des différents projets touristiques sur l'île Sainte Marie. Ces projets seront gérés par un comité de pilotage impliquant l'OTSM et d'autres partenaires privés et non uniquement par la Mairie.

OTSM : Quelles sont les mesures prises par la mairie pour lutter contre cette pandémie ?

Le Maire : La mairie a travaillé conjointement avec la préfecture pour sortir un arrêté préfectoral car nous avons vu que Tamatave est actuellement atteint par cette maladie et il est juste à quelques centaines de kilomètre de Sainte Marie. Notre hôpital ne dispose d'aucun moyen pour accueillir les malades du covid-19 et même l'éventualité d'envoyer les tests à Tamatave ou Tana nous poserait problème car actuellement nous n'avons ni avion ni bateau qui dessert l'île mis à part les bateaux marchandises. C'est pour cela que nous avons pris ces décisions assez radicales. Je tiens à rappeler à la population et aussi à mes collègues que c'est notre volonté individuelle et notre sagesse à respecter cet arrêté préfectoral qui nous protégera de la maladie et non l'arrêté en lui-même.

OTSM : Les opérateurs touristiques de l'île Sainte Marie sont actuellement en difficulté et beaucoup mettent leurs employés en chômage technique, quels soutiens pourriez-vous leur apporter ?

Le Maire : Tout d'abord, je tiens à remercier les opérateurs du secteur touristique pour leur engagement à tenir tant bien que mal le salaire de leurs employés pendant ces 3 mois sans avoir aucune aide du gouvernement malgré la situation. C'est un geste louable de leur part et je tiens à les remercier personnellement. J'ai toujours été quelqu'un de positif, je pense que le plus dur est passé et que le meilleur est devant nous. Nous devons donc nous préparer à un retour à la quasi normal prochainement. Je suis entièrement à votre disposition et la commune sera à vos côtés pour travailler avec vous. J'espère de tout cœur que cette crise que nous traversons actuellement sera bientôt loin derrière nous et que chacun puisse reprendre ces activités normalement.

OTSM : un dernier mot pour nos lecteurs ?

Le Maire : Sainte Marie a été longtemps dans un total laisser-aller. Quatre ans est trop court pour remettre les choses en place, mais je tiens à vous rassurer que je donnerai mon maximum pour développer mon île. Actuellement je commence par les litiges fonciers qui sont des problèmes récurrents de la commune, ensuite la réhabilitation des taxes d'habitation et impôts fonciers car cela fait 20 ans que personne ne l'a payé. On améliorera continuellement les relations avec les opérateurs privés pour le développement de Sainte Marie.



Festival des baleines

Annulation du festival des baleines



En raison de la propagation du covid-19 sur le territoire national, nous sommes dans le regret de vous annoncer l'annulation du Festival des baleines 2020.

Nous estimons que cet événement est tout simplement impossible à mettre en place vu la situation sanitaire actuelle. A cela s'ajoute l'absence de moyens financiers et le manque de visibilité sur l'ouverture de la circulation nationale.

Ce n'est que partie remise, nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour la prochaine édition.

#Staysafe #SeeYouIn2021

Traditionnellement vôtre

Les cérémonies : le « Tsaboraha » et le « Famadihana »



Comme dans toutes les ethnies malgaches, les ancêtres ont un rôle central dans la vie des saints mariens. Même avec l'arrivée des missionnaires catholiques sur l'île, le culte des ancêtres n'a pu être éradiqué si bien que dans le temps, la religion catholique a fusionné avec la tradition saint-marienne. Les saints-mariens sont donc en majorité catholiques et animistes.

Le « Tsaboraha » et le « Famadihana » sont les deux principales cérémonies relatives au culte des ancêtres.

Le « **Famadihana** » ou le retournement des morts est un rite ancestral toujours observé par les saints-mariens pour qui la mort n'est qu'un passage de rang d'être humain au rang de « razana » qui signifie ancêtre. Mais ce passage n'est définitif que si le défunt passe par la cérémonie du « Famadihana » ou encore « Okatr'aragna ». C'est à travers cette cérémonie que le défunt devient définitivement ancêtre et enfin peut être sollicité par sa famille. Les ancêtres sont les intermédiaires entre les êtres humains et Dieu. Par sa proximité avec Dieu, l'ancêtre est doté de pouvoir afin de protéger son clan, sa famille...



Le « Famadihana » est organisé pendant l'hiver austral, c'est-à-dire de Juillet à Octobre.



Le **Tsaboraha**, quant à lui, est célébré sous plusieurs formes :

Le « tsikafara » est une cérémonie sacrificielle où on remercie les ancêtres d'avoir exaucé nos vœux. En guise de remerciement, la famille tue un ou plusieurs zébus. Mais il peut aussi être célébré sous d'autres formes comme offrir des morceaux de tissus aux « razana » de la famille.

Le « **rasa arian** » consiste à tuer un zébu en guise d'offrande au défunt. Ce sont les enfants ou petits-enfants du défunt qui initient cette cérémonie soit par volonté personnelle soit parce que le défunt est apparu dans les rêves d'un des membres de la famille. En général, on tue un zébu à tête blanche ou « aomby mazava loha » porteur de chance. Notons que cette cérémonie n'est possible que si le défunt est déjà passé par le « Famadihana ».

Le « **jorontany** » est lié à la protection de nombreux endroits sacrés à Sainte Marie dont certains sont des sites touristiques comme l'île aux sables, les piscines naturelles,.... Ces endroits sacrés sont en quelque sorte les demeures des « tsigny » qui protègent l'île Sainte Marie et gardent leur caractère sacré à travers les « fady » ou interdits qui ont été instaurés depuis des lustres. Si par mégarde, un de ces « fady » sont violés, un « jorontany » doit être fait au plus vite pour rétablir l'ordre sinon des malheurs peuvent s'abattre sur la population sainte marienne comme les cyclones, les mauvaises récoltes, Pendant cette cérémonie, un jeune zébu avec une corne légèrement poussée doit être tué et les personnes qui y assistent n'ont pas le droit de ramener la viande chez eux.

A travers ces différentes cérémonies, l'île Sainte Marie vibre au rythme des chants traditionnels, le « bingibe » et le défilé des femmes en « marodady », la tenue de fête Sainte Marie et le tout arrosé avec du « Betsabetsa », la boisson traditionnelle à base de canne à sucre.

Nos Félicitations à Miranda

Notre Déléguée du tourisme, Madame KOTOSON Louise Miranda vient d'être promue au poste de Directrice Régionale du Ministère des transports, du tourisme et de la météorologie de la région Analanjirofo.



Par son engagement et sa dévotion, Madame KOTOSON nous a prouvé maintes fois ses qualités et ses compétences au sein de notre ORT et cela pendant de longues années. Vu sa motivation et sa grande détermination, nous pensons que cette promotion est largement méritée. Elle prouve la reconnaissance de ses actions et la concrétisation d'un parcours remarquable, fait de compétence, de professionnalisme, et de sens du dialogue.

L'équipe de l'OTSM tient à la remercier pour ses années de travail sur l'île Sainte Marie et lui souhaite succès et réussite dans son nouveau poste.

